

REGARDS | 05

sur la vie des femmes au Luxembourg

Auteur: Division Statistiques sociales
Publication périodique | Mars 2016

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

La Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars, est l'occasion pour le STATEC de jeter un regard statistique sur la vie des femmes au Grand-Duché. Les origines de cette journée s'inscrivent dans un contexte de lutte des ouvrières en Amérique du Nord et en Europe au début du XX^e siècle pour acquérir des droits déjà accordés aux hommes (le droit de vote par exemple), de meilleures conditions de travail et l'égalité entre hommes et femmes. L'ONU a célébré la Journée internationale de la femme pour la première fois pendant l'Année internationale de la femme, le 8 mars 1975. En 1977, l'Assemblée générale a adopté une résolution proclamant qu'une Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale devait être célébrée par les États membres un jour quelconque de l'année, selon leurs traditions historiques et nationales.

Le thème 2016 de l'ONU pour la Journée internationale de la femme est « La parité en 2030 : avancer plus vite vers l'égalité des sexes ! ». Au Grand-Duché, la plateforme d'action Journée Internationale des Femmes (JIF2016) a retenu le thème fédérateur « Images de femmes » cette année. Elle réclame que les « Images de femmes » soient valorisantes, diversifiées, pluralistes et réalistes.

280 986

femmes résident au Grand-Duché au 1^{er} janvier 2015. 15.9% de la population féminine a 65 ans ou plus. Quelque 155 000 (55.1%) ont la nationalité luxembourgeoise. Les femmes luxembourgeoises sont beaucoup plus âgées que les femmes de nationalité étrangère, la proportion de femmes âgées de plus de 64 ans est plus importante pour les Luxembourgeoises (22.0%) que pour les étrangères (8.3%). Par contre, dans le groupe d'âges des 0 à 24 ans, il n'existe guère de différences entre nationalités, les parts s'établissant autour de 28%. La part des femmes en âge de travailler (25-64 ans) est supérieure de ± 15 points de pourcentage dans la population étrangère (64.1% contre 49.9%).

49.9%

voilà le pourcentage de femmes dans la population résidente au 1^{er} janvier 2015. Dans le passé les femmes étaient surreprésentées, mais depuis 2014 le nombre d'hommes est légèrement supérieur. Il y a, cependant, plus de femmes luxembourgeoises que d'hommes luxembourgeois. C'est l'inverse pour les personnes de nationalité étrangère, ce qui est essentiellement dû aux migrations internationales, les soldes migratoires masculins étant plus importants que les soldes féminins.

Tableau 1 : État de la population au 1^{er} janvier 2015

Âge	Hommes	Femmes	Total	Rapport	
				% de femmes	femmes / hommes
Population totale					
0-24	82 631	78 408	161 039	48.7	94.9
25-64	164 050	158 029	322 079	49.1	96.3
65+	35 291	44 549	79 840	55.8	126.2
Total	281 972	280 986	562 958	49.9	99.7
Luxembourgeois					
0-24	45 879	43 643	89 522	48.8	95.1
25-64	77 805	77 260	155 065	49.8	99.3
65+	25 651	34 041	59 692	57.0	132.7
Total	149 335	154 944	304 279	50.9	103.8
Étrangers					
0-24	36 752	34 765	71 517	48.6	94.6
25-64	86 245	80 769	167 014	48.4	93.7
65+	9 640	10 508	20 148	52.2	109.0
Total	132 637	126 042	258 679	48.7	95.0

Source : STATEC

55%

des femmes âgées de 30 à 34 ans avaient achevé avec succès des études supérieures en 2014 (université, établissement d'enseignement technique supérieur, etc.) contre 49.8% des hommes.

65%

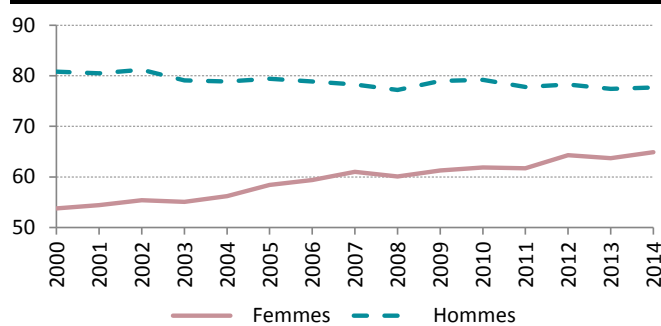
Le taux d'emploi des femmes âgées de 20 à 64 ans est de 64.9% en 2014, contre 77.7% pour les hommes. Depuis 2000, ce taux croît de manière continue chez les femmes, alors que celui des hommes montre une légère tendance à la baisse. En 2000, il n'était que de 53.8% pour les femmes.

Notons encore qu'en 2014, seulement 1.4% des femmes en emploi occupent un poste de cadre supérieur ou dirigeant, contre 4% chez les hommes.

Les femmes sont surreprésentées dans le secteur de l'éducation (64%) et de la santé et de l'action sociale (72.7%). Les secteurs de l'Horeca, de l'immobilier et des activités de services administratifs et de soutien aux entreprises affichent les répartitions les plus égalitaires.

Le taux de chômage féminin au sens BIT était de 6.2% en 2014 alors que le taux de chômage masculin était de 5.9%. Il était de 3.2% chez les autochtones et de 9.1% chez les étrangères.

Graphique 1 : Taux d'emploi des hommes et des femmes, en %

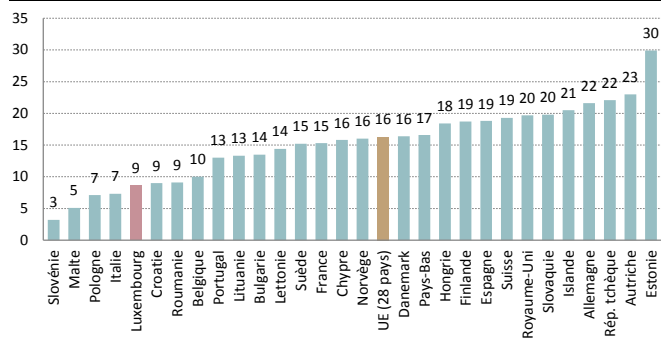


Source : STATEC, Enquête sur les forces de travail

8.6%

Les femmes gagnent toujours moins que les hommes. En 2014, les salaires horaires bruts des hommes étaient de 8.6% plus élevés que ceux des femmes. Cet écart moyen en pourcentage est relativement stable depuis 2009 où il était de 9.2%. Le Luxembourg se situe plutôt bien par rapport aux autres pays européens. En 2013, l'écart salarial se trouvait en dessous de la moyenne UE28 (16.3%).

Graphique 2 : Écart salarial homme – femmes : comparaison européenne, en %



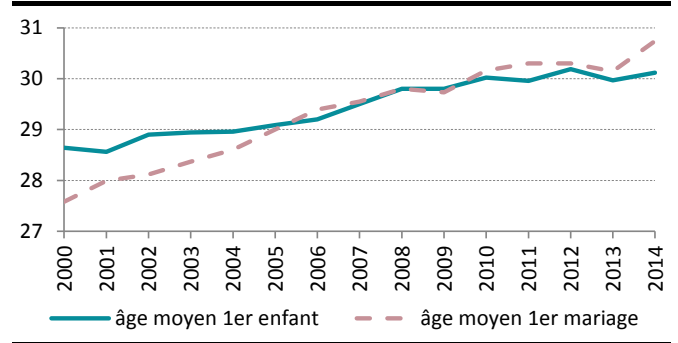
Source : Eurostat, données de l'IGSS, calculs STATEC

30.7 ans

Si les femmes se marient toujours plus jeunes que les hommes, l'âge moyen au premier mariage ne cesse d'augmenter pour les deux sexes. Ainsi, il passe pour les femmes, de 27.6 ans en 2000 à 30.7 ans en 2014 et pour les

hommes de 30.2 à 32.7 ans. Avec l'augmentation de l'âge au mariage, les couples mariés divorcent à des âges de plus en plus élevés. En effet, l'âge moyen au divorce progresse constamment. Pour les femmes cet âge passe, entre 2000 et 2014, de 37.6 ans à 42.8 ans et pour les hommes de 40.1 ans à 44.8 ans. La différence d'âge au premier mariage et au premier divorce va en s'atténuant, de 2.6 à 2 ans, respectivement de 2.5 à 2 ans.

Graphique 3 : Âges moyens des femmes à la naissance du 1^{er} enfant et au 1^{er} mariage 2000-2014



Source : STATEC

1.5

enfant en moyenne par femme en 2014. Entre 2000 et 2014, l'indicateur conjoncturel de fécondité diminue continuellement passant de 1.78 à 1.50 enfant par femme. Ce nombre est toujours plus élevé pour les femmes de nationalité étrangère que pour les Luxembourgeoises. En 2014, il s'élève à 1.31 pour les mères luxembourgeoises et à 1.71 pour les mamans étrangères.

30.1 ans

Parallèlement à cette diminution du taux de fécondité, l'âge moyen des femmes à la première naissance est en progression constante. Ainsi, cet âge est de 30.1 ans en 2014, contre 28.6 en 2000. L'augmentation de l'âge à la maternité va de pair avec l'âge au premier mariage, la progression de ce dernier étant cependant beaucoup plus prononcée. La part des naissances hors mariage connaît une véritable explosion. En quinze ans, elle a presque doublé, passant de 21.9 à 39.2%. Depuis le milieu des années quatre-vingt, elle a même quadruplé.

83%

des ménages monoparentaux en 2014 sont constitués de femmes avec un ou plusieurs enfants à charge. Ces ménages sont nettement plus exposés au risque de pauvreté : 45% des ménages monoparentaux disposent de revenus qui sont inférieurs à 60% du niveau de vie médian. Cette proportion chute à 22% pour l'ensemble des ménages avec enfants à charge. En outre, les ménages monoparentaux cumulent les difficultés socio-économiques : ils sont davantage touchés par le chômage (9.6% des ménages concernés en 2014, contre 3.8% pour l'ensemble des ménages), travaillent plus souvent à temps partiel (20.5%, contre 12.0% pour

l'ensemble des ménages) et sous contrats à durée déterminée (12.1% contre 7.6%). Ainsi, deux tiers des ménages monoparentaux au Luxembourg déclaraient en 2014 avoir des difficultés pour joindre les deux bouts.

3h53

C'est le temps moyen quotidien consacré par les femmes âgées de 20 à 74 ans aux tâches domestiques (ménages, courses, jardinages, etc.) et aux soins des enfants. C'est deux fois plus que les hommes qui n'y consacrent que 1h54. Les femmes passent en moyenne, 1h10 en cuisine, 44 minutes à faire le ménage, 32 minutes à faire les courses, 28 minutes à l'entretien du linge...

4h11

contre 4h55 pour les hommes, c'est la durée du temps récréatif quotidien des femmes. Elles le consacrent avant tout aux médias, c'est-à-dire à regarder la télévision ou une vidéo, à lire ou écouter la radio. Mais elles consacrent également 49 minutes à discuter avec des amis ou de la famille, à aller au cinéma ou au théâtre, 29 minutes à faire du sport et des activités de plein air, 25 minutes à des loisirs et des jeux, y compris le surf sur internet, et enfin 13 minutes à du travail associatif ou bénévole.

Tableau 2 : Répartition du temps quotidien des hommes et des femmes résidents âgés de 20 à 74 ans, 2014

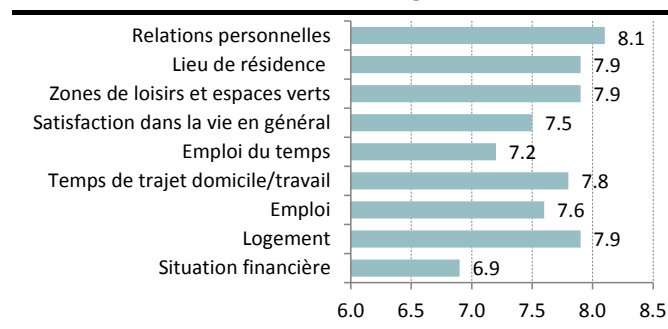
	Hommes	Femmes
Dormir	8h35	8h39
Manger et boire	1h53	1h55
Soins personnels et médicaux à domicile	0h52	1h01
Travail rémunéré	4h07	2h45
Etudes	0h17	0h11
Travaux domestiques	1h41	3h24
Soins de la famille	0h13	0h29
Travail associatif, bénévole, aide informelle à autre ménage	0h10	0h13
Sociabilité et divertissements	0h47	0h49
Sports et activités de plein air	0h41	0h29
Loisirs et jeux	0h46	0h25
Média	2h31	2h15
Trajets	1h27	1h26
Total	24h00	24h00

Source : STATEC, Enquête Emploi du Temps

7.5

sur 10, c'est le score de satisfaction avec la vie des femmes âgées de plus de 15 ans. Ce score varie de 6.9 sur 10 pour la satisfaction avec la situation financière à 8.1 sur 10 pour la satisfaction quant aux relations personnelles. Ces scores ne diffèrent guère de ceux des hommes.

Graphique 4 : Scores moyens de satisfaction des femmes dans divers domaines de la vie au Luxembourg, 2013



Source : Eurostat, STATEC, module de l'enquête EU SILC 2013

2 212 euros

C'est le montant moyen mensuel dépensé par les femmes vivant seules en 2013. Leurs homologues masculins dépensent en moyenne 2 598 euros. Observées plus en détail, leurs dépenses respectives semblent confirmer des clichés. Les femmes isolées dépensent plus pour l'achat de produits alimentaires et boissons non alcoolisées (243 euros/mois contre 207 euros/mois pour les hommes) ; les hommes vont plus souvent au restaurant et au bar (488 euros/mois contre 263 euros/mois pour les femmes). Les femmes seules ont en moyenne 94 euros/mois de frais liés à la santé ; les hommes 51 euros/mois. Les hommes seuls quant à eux dépensent près de 2 fois plus d'argent pour l'achat et l'utilisation de véhicules que les femmes (251 euros/mois contre 134 euros/mois pour les femmes). Notons encore que pour les petits postes de consommation, les femmes dépensent 3 fois plus chez le coiffeur que les hommes, 2.5 fois plus pour les animaux d'agrément et 2 fois plus pour les fleurs et plantes que les hommes. Les hommes seuls dépensent près de 2 fois plus pour l'achat de boissons alcoolisées et d'équipements audiovisuels et informatiques que les femmes.

78%

des internautes femmes ont surfé sur internet en dehors du travail et du domicile en 2015, contre 85% de leurs homologues masculins. Elles étaient 77% à avoir acheté des biens ou services en ligne contre 82% pour les hommes. Les hommes sont plus nombreux à lire des sites d'actualité que les femmes (88% contre 80%), à pratiquer l'« online banking » (70% contre 64%), à téléphoner en ligne (50% contre 45%), à télécharger des logiciels (55% contre 36%), à participer à des réseaux professionnels (29% contre 18%) et à poster des opinions (23% contre 15%). Les femmes quant à elles sont plus nombreuses à utiliser la toile pour trouver des informations concernant la santé que les hommes (68% contre 60%).

7%

des femmes ont été victimes de violence sexuelle entre 2008 et 2013 alors que les hommes en ont quasiment été épargnés. Ils sont deux fois plus souvent victimes de vols avec violence que les femmes (5.1% contre 2.8%). En

matière d'harcèlement et de violence physique, il n'y a pratiquement pas d'écart entre les deux.

Tableau 3 : Taux de victimisation (2008 – 2012) selon le genre

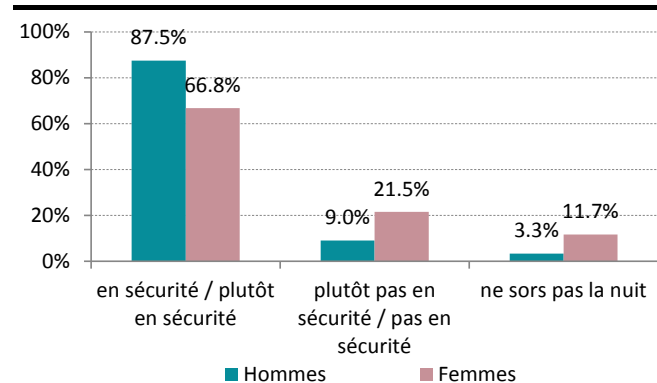
	Hommes	Femmes
Harcèlement	17.6%	16.5%
Violence physique	9.5%	7.9%
Vol avec violence	5.1%	2.8%
Violence sexuelle	0.8%	7.4%

Source : STATEC, Enquête sur la sécurité 2013 menée auprès d'un échantillon de la population âgée de 16 ans et plus

67%

des femmes disent se sentir « en sécurité » ou « plutôt en sécurité » le soir, dans leur quartier de résidence (contre 88% des hommes). 22% d'entre-elles ne se sentent « plutôt pas en sécurité » ou « pas en sécurité » (contre 9% des hommes) et 12% des femmes ne sortent pas du tout à la tombée de la nuit.

Graphique 5 : Sentiment de sécurité le soir dans le quartier de résidence, selon le genre, en %



Source : STATEC, Enquête sur la sécurité 2013

27%

Parmi les victimes tuées ou blessées graves sur les routes du Grand-Duché, 27% étaient des femmes en 2014. Elles sont plus souvent passagères et piétonnes que les hommes. En 2014, 20% des femmes blessées graves ou tuées étaient en effet passagères de véhicules contre 8% parmi les victimes masculines et 22% des victimes féminines étaient des piétonnes contre 10% parmi les hommes victimes.

15%

seulement des conducteurs impliqués dans des accidents provoquant des morts ou blessés graves avec un taux d'alcool positif sont des femmes.

11%

des victimes d'accidents en deux-roues motorisés sont des femmes. 51% d'entre-elles sont des passagères. Les victimes masculines sont quasi exclusivement conducteurs.

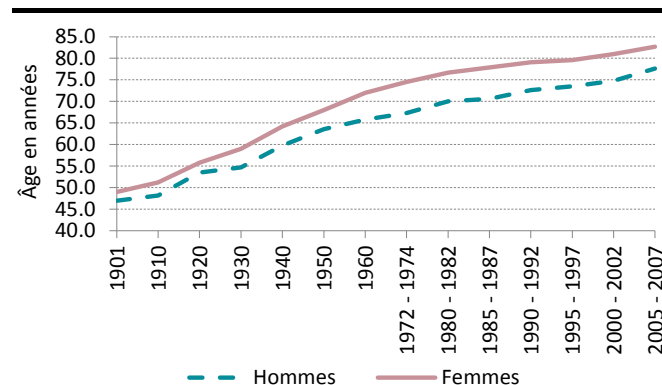
39.9 ans

En moyenne les femmes au Luxembourg sont plus âgées que les hommes. Avec 39.9 ans elles ont 1.7 ans de plus. Ces différences sont beaucoup plus marquées dans la population autochtone, les Luxembourgeoises étant près de 3 ans plus âgées que les Luxembourgeois (42.9 contre 40.1 ans). Les âges moyens des étrangers s'établissent respectivement à 36.2 ans pour les femmes et 36.1 ans pour les hommes.

84.8 ans

C'est l'espérance de vie à la naissance pour les femmes. Elle est en continuelle progression, et ce quel que soit le sexe. L'écart entre femmes et hommes est de 4.6 ans en 2012/2014. Ces derniers peuvent espérer vivre 80.2 ans. Cet écart, qui avait tendance à rester relativement stable durant les années quatre-vingt-dix, se resserre. Le mode de vie actuel des femmes se rapprochant de plus en plus de celui des hommes peut expliquer, en partie, ce phénomène.

Graphique 6 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance selon le genre



Source : STATEC

Méthodologie et définitions

La présente publication trace, en grandes lignes, la situation des femmes au Grand-Duché et la confronte parfois à celle des hommes. Pour ce faire, de multiples sources ont été utilisées. Les détailler toutes occuperait trop d'espace sur ces 4 pages, mais il va de soi que le STATEC se tient à l'entière disposition des lecteurs pour de plus amples détails, tant statistiques que méthodologiques.

**Institut national de la statistique
et des études économiques
Luxembourg**

info@statec.etat.lu
Tél.: (+352) 247-84219

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135